

Mais pour les jardins, pour l'engrais de surface des prés, ou pour la herse, le fumier long ou non fermenté, n'est pas convenable. Étendu sur la surface, presque toute sa valeur est perdue, et la herse ne le couvre pas suffisamment. Il doit être converti en compost pour la convenance et l'économie. L'endroit le plus convenable pour l'opération est la cave de la grange, ou si on le fait ailleurs et en plein air, il faut choisir un jour humide.

Je n'ai parlé jusqu'à présent que d'un compost fait au moyen de terre commune. Il n'y a pas de fermiers assez pauvres pour ne pouvoir pas fournir quelque chose de mieux. Si le compost est fait pour un sol sablonneux, on peut souvent se servir avec avantage d'argile pulvérisée par la gelée. Il est désirable de pouvoir conserver l'ammoniac qui, comme il a été dit, est une substance difficile à garder. Il faut un bon bouchon pour la retenir dans une bouteille. Or, il est de fait que l'argile, ou la glaise, est plus capable qu'aucune autre espèce de terre d'attirer et de retenir l'ammoniac, de sorte qu'en quelques cas, on peut tirer un double avantage en l'employant, même en quantité considérable. J'ai employé sur des terres sableuses bien divisées vingt tonneaux d'argile à la fois, par acre, et je m'en suis bien trouvé. En mêlant l'argile avec du fumier d'étable, on la rend moins compacte et plus friable.

D'un autre côté, sur une terre argileuse le sable est très utile, particulièrement si on l'emploie à la surface pour la mettre en herbe; et dans des prairies marécageuses, le sable est souvent indispensable pour la crue d'une récolte de foie. Pour ces usages, donc, il peut être de la meilleure économie d'employer pour la formation des composts de grandes quantités de terre végétale sablonneuse, ou même de sable pur, s'il ne s'offre rien de meilleur.

L'argile et le sable ne sont pourtant pour le sol que de simples amendemens, agissant pour l'ordinaire mécaniquement, l'argile rendant le sol sableux plus compact et plus capable de retenir l'eau, et le sable rendant l'argile plus friable et perméable à l'air jusqu'aux racines des plantes. En outre de cela, comme on l'a déjà intimité, le sable fournit aux prairies marécageuses une substance connue sous le nom de silice, ou silice, peu ordinaire dans un tel sol, laquelle entre largement dans la formation des tiges de toutes les plantes, et se montre comme acide silicique par ses tiges du seigle et d'autres céréales.

Il existe néanmoins à la portée de presque tout cultivateur, une autre classe de matière d'une beaucoup plus grande valeur qu'aucune de celles qui ont été mentionnées, sous la forme de fange de marais et de tourbe. Ces dépôts diffèrent grandement entre eux, quelques-uns étant de peu de valeur, tandis que d'autres possèdent à peu près les mêmes élémens constitutifs que le

fiennent les mêmes élémens qui constituent le fumier de paille et d'étable, à l'exception de l'ammoniac. Cet ammoniac, comme nous l'avons vu, existe dans le fumier de vache et celui de cheval en plus grande quantité qu'ils n'en peuvent retenir seuls. En les employant dans nos caves de grange, nos tas de compost ou nos marais fangeux et tourbeux, nous ajoutons à la masse la plus grande partie des constituans précieux du fumier, et nous retenons en même temps la partie volatile, qui, autrement s'échapperait, et qui est seule nécessaire pour faire de l'engrais même une substance fertilisante de valeur. Il y a en peu de dépôts de tourbe ou de fange de marais qui ne se soient trouvés de valeur, après avoir été mêlés avec du fumier de paille ou d'étable. Quelquefois, on trouve un dépôt qu'on peut appliquer avantageusement à la terre, aussitôt après l'avoir tiré de son lit. Ordinairement, l'exposition à l'action de la gelée et de l'air, pendant une année ou deux, ou l'emploi de chaux caustique, ou de la chaux éteinte avec une solution de sel, neutralisera les acides qui existent dans la plupart des marais.—H. F. French, dans le N. E. Farmer.

MILLET.—Le rédacteur du Freeman de l'Oshawa donne un compte-rendu favorable d'une expérience qu'il a faite avec de la graine de millet, achetée à la dernière foire provinciale. D'environ un plein dé de semence il en retirera un minot et demi ou deux minots. Les tiges ont de trois à quatre pieds et demi de hauteur; quelques-unes des têtes ont huit à neuf pouces de longueur, et leur circonférence vaut celle de trois épis de froment.—Leader.

Au Rédacteur du Times de Londres.

MONSIEUR.—Une investigation calme et rigide et le calcul m'ont convaincu que le sort de la charrue comme instrument d'agriculture est décidé, et que la fourche roulante, ou, comme on l'appelle à tort, la machine à creuser, est le seul "cultivateur" profitable. Même avec six ou huit chevaux, elle coûte moins et est beaucoup plus efficace que la charrue.

Depuis l'épreuve des instrumens, lors de ma récolte, j'ai reçu d'une de nos colonies de l'Amérique du Nord le modèle d'une machine nouvellement inventée, laquelle, par une heureuse et très simple combinaison de la puissance de cheval et de vapeur d'eau, j'en réponds sur ma réputation comme agriculteur, non-seulement labourera profondément et pulvérisera le sol, à peu de frais et efficacement, mais encore semera en même temps le grain, et laissera le tout dans un état parfait. Et de plus, par un simple renversement, elle coupera et ramassera le grain, sans l'aide d'un rateau ou de toute autre complication; tandis que pour le

culture et pour la récolte, son opération sera continue et sans interruption.

L'inventeur et sa machine ont été mis par le gouvernement du district, sous ma charge et ma direction. J'ai, en conséquence, par des raisons publiques, et vu la grande importance de l'invention, conseillé à l'inventeur d'accorder, moyennant une rémunération modique, la permission de fabriquer la machine aux plus renommés fabricans d'instrumens des différentes parties du royaume, de manière à ce que nos agriculteurs soient mis par la concurrence à l'abri du monopole ou de l'infériorité, tandis qu'il reviendra du profit à l'inventeur, à proportion de l'appréciation de son mérite. Je convoquerai une assemblée des différents fabricans d'instrumens, et avec le temps, mes amis pratiques de la vieille école (qui maintenant doivent me regarder comme fou,) trouveront sur ma ferme l'occasion de tirer leurs propres conclusions.

J'oserais dire généralement que l'instrument, lorsqu'il sera complet, pesera de 20 à 25 quintaux; qu'il exigera une paire de chevaux, et qu'il représentera la puissance de 8 à 12 chevaux réels, ou plus.

Je pense qu'il est à peine nécessaire que je dise que je n'ai aucun intérêt pécuniaire dans l'affaire. Le bénéfice de l'invention a été assuré dans les formes.

Je suis, Monsieur,  
Votre obt. serviteur,  
J. J. MEECH.

Tiptree Hall, Kelvedon, Essex.

Cet instrument à creuser ne demande qu'un homme et un jeune garçon pour le conduire, y compris le maniement de l'engin à vapeur. Il en est de même pour moissonner, excepté qu'il faut trois hommes de plus pour recevoir en se courbant le grain coupé dans leurs bras, à mesure qu'il tombe.

#### IMPRESSON ET RELIURE.

Le Soussigné exécute avec propreté et diligence toutes sortes d'Impressions, telles que, Livres, Catalogues, Listes de Prix, Etiquettes pour Expositions d'Animaux, &c. Il relie aussi, soit des Livres Imprimés, soit des Livres Blancs, tels que, Grands-Livres, Journaux, &c.

H. RAMSAY,

Bureau du Journal du Cultivateur, Montréal.

#### MARCHANDISES NOUVELLES.

Le Soussigné a reçu maintenant son assortiment ordinaire et étendu de Papier, Livres de Compte, Livres d'Ecoles, &c.  
Montréal, 1853.

H. RAMSAY.

#### LIVRES D'AGRICULTURE, INSTRUMENS, SEMENCES, &c.

Le Soussigné exécutera avec promptitude les Commandes pour Livres d'Agriculture, Instrumens, Semences, &c., pourvu qu'on lui fasse tenir une description détaillée de ce qu'on veut avoir, et un dépôt à un montant raisonnable sur la valeur des articles demandés.  
Montréal, 1853.

H. RAMSAY.

#### AGNEAUX DE LEICESTER.

QUELQUES individus de la Vraie Race de Leicester à vendre par le Soussigné,  
A. DUFF, Lachine.